



Ecole de formation

Par Lalala

Bonjour il y'a une semaine j'ai eu contact avec une école de formation pour une formation à distance de secrétaire médicale. La personne m'a fait valider un contrat précontractuelle mais après réflexion ce genre d'enseignement ne me convient pas j'ai envoyé plusieurs mail pour leur dire d'annuler ma demande mais à part me harceler de coups de téléphone avec des numéros toujours différents quand je suis sur mon lieu de travail personne ne répond à mes mails. J'ai reçu aujourd'hui un mail de leur part comme quoi je pouvais valider mon inscription ce que je n'ai évidemment pas fait.

Je n'ai signé pour ma part aucun contrat. Commencé aucun cours et surtout je ne veux pas.

Je vais envoyé un courrier recommandé avec accusé de réception pour qu'ils me laissent tranquille. Je précise que les 14 jours de rétractation ne sont pas passés. Si quelqu'un peut m'aider pour avoir la paix... Je regrette de les avoir eu au téléphone.

Par chaber

Bonjour

les mails ne servent à rien. Envoyez d'urgence une LRAR

Par jodelariege

bonjour

"Je vais envoyé un courrier recommandé avec accusé de réception pour qu'ils me laissent tranquille. Je précise que les 14 jours de rétractation ne sont pas passés." très bonne idée!

vous pouvez le faire aussi dès maintenant sur le site de la poste ainsi votre rétractation sera archivée sur le site et "on" ne pourra pas dire qu'il n'y avait rien dans la lettre

LRAR + aucun envoi de RIB= vous êtes tranquille ; ne répondez plus aux mails